



N° 30

L'ABLUTIEN



JANVIER 2014

Le Mot, les Vœux du Maire.

Aucune disposition ne contraint les collectivités territoriales à **cesser** leurs actions de communication à l'approche des élections.

Néanmoins, la communication des collectivités ne doit pas être constitutive d'une propagande électorale en faveur des listes.

Aussi, afin d'éviter toute interprétation, je ne ferai pas un retour complet et détaillé des réalisations et des décisions de l'année 2013 et bien sûr, je ne dévoilerai aucun projet pour l'année 2014.

Cependant, le dossier relatif à l'instruction de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires qui est en cours, le demeurera, quel que soit le résultat du prochain scrutin.

Afin de faciliter les opérations de recrutement des animateurs hors temps scolaire, je lance un appel aux personnes retraitées, mais pas seulement, qui désirent apporter leur savoir-faire, leur expérience, aux enfants des écoles maternelle et primaire.

La liste des activités dispensées peut être longue : couture, cuisine, collections diverses, jeux de société, poterie, dessin, peinture, disciplines sportives, jardinage, théâtre, chorale,

J'invite donc, les personnes intéressées par ce projet à s'inscrire dès maintenant en mairie et à demander un rendez- vous ou des précisions sur cet engagement.

Au nom du Conseil municipal, je souhaite que l'année 2014, vous garde en bonne santé et réponde à vos espérances et bienvenue à Rubby, Camilia, Lucas, Luka, Zoé, Bella, Tom et Gaspard, bébés de l'an 2013.



Repas des Aînés :

La chorale du
Conseil municipal
Enfants 2013
composée d'
Emma BOULBE –
Thaïs BOUQUET
– Lilou
GRIMPRET–
Lucas RETEAU–
Coralie BAUDET
– Léa HULIN –
Enzo APOLLON

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2012

Compte de résultats, par opposition au budget primitif, le compte administratif fait apparaître les dépenses et les recettes réelles enregistrées du 1^{er} janvier au 31 décembre.

SECTION de FONCTIONNEMENT

Dépenses :

Charges à caractère général :	171.304,10 €	soit	23,47 %
<i>(dont Electricité : éclairage public et bâtiments : 5.266 €)</i>			
Charges de personnel : Secrétariat, agence postale, voirie:	195.788,46 €	soit	26,82 %
Reversement sur recettes (au profit d'autres communes) :	43.324,75 €	soit	5,94 %
Autres charges de gestion courante :	288.022,84 €	soit	39,45 %
<i>(dont Syndicat scolaire : 224.969 €)</i>			
<i>Charges financières Intérêts de l'emprunt) :</i>	30.307,96 €	soit	4,15 %
Charges exceptionnelles :	1.290,88 €	soit	0,17 %

	730.038,99 €		

Recettes :

Produits de gestion courante :	7.450,84 €	soit	0,96 %
Produits des services, du domaine (location chasse : 9.686 €) :	15.268,63 €	soit	1,97 %
Impôts et taxes :	407.386,89 €	soit	52,48 %
Dotations de l'Etat :	306.277,57 €	soit	39,45 %
Autres produits de gestion courante (locations) :	35.225,61 €	soit	4,54 %
Produits exceptionnels :	4.680,94 €	soit	0,60 %

	776.290,48 €		

Excédent de fonctionnement reporté de N-1 : 395.778,93 €

SECTION d'INVESTISSEMENT

Dépenses :

Travaux logement de la Foulerie :	1.429,53 €
Restauration : lavoirs, fontaines :	10.185,34 €
Acquisition tente pour fête patronale :	587,00 €
Acompte travaux de chauffage logement presbytère :	505,37 €
Enfouissement des réseaux téléphoniques, avenue M. Destrez :	3.845,60 €
Travaux chemin Champ du bœuf (fournitures) :	12.864,17 €
Matériel de déneigement :	3.827,20 €
Acompte honoraires architecte (travaux poste et mairie) :	5.806,77 €
Participations (entrée habitations avenue M. Destrez) :	11.293,05 €
Part capital de l'emprunt :	30.464,18 €
Dépôts et cautionnement	420,00 €

	81.228,21 €

PRINCIPALES DELIBERATIONS du SYNDICAT INTERCOMMUNAL SCOLAIRE de BRUGNY - ABLOIS- VINAY (S.I.SCO.B.A.VI)

Séance du 29 mars 2013

Compte administratif 2012

Les principaux comptes figurent page 6

Budget primitif 2013

Le budget primitif 2013 est arrêté comme suit :

- Section de fonctionnement : 466.866 €
- Section d'investissement : 161.273 €

Séance du 19 juin 2013

Tarifs Cantines – Garderies

A compter de la rentrée scolaire de septembre 2013, la participation des familles aux frais de restauration et de fonctionnement des cantines – garderies des écoles maternelle et primaire est fixée comme ci-après :

- Repas et garderie pendant midi : 5,00 €
- Repas occasionnel : 5,70 €
- Garderie, matin et/ou soir :
- Enfant fréquentant la cantine, l'heure : 1,70 €
- Enfant ne fréquentant pas la cantine, l'heure : 2,30 €

Mise à disposition d'un agent du S.I.SCO.B.A.VI à l'Association des Familles Rurales de Saint Martin d'Ablois

Les membres du Syndicat acceptent de mettre à disposition de l'Association des Familles Rurales, un agent du S.I.SCO.B.A.VI pour encadrer le centre de loisirs organisé par ladite Association, du 8 juillet au 2 août 2013. Il est entendu que l'A.F.R remboursera au Syndicat, le montant du salaire et des charges sociales correspondant à cette période.

Cette mise à disposition fera l'objet d'une convention entre le S.I.SCO.B.A.VI et l'A.F.R.

Demande de subvention relative au séjour « Classe de voile et environnement »

Il est alloué une subvention de 1.092 € à la coopérative scolaire de l'école primaire pour l'organisation de la classe de voile et environnement 2013.

Modification de la situation de l'agent chargé de l'animation sportive à l'école primaire

Suite à la réussite au concours d'éducateur territorial des activités physiques et sportives de l'agent chargé de l'animation sportive à l'école primaire, il est décidé de créer le poste correspondant à compter de la rentrée scolaire de septembre 2013.

Indemnités de conseil et de budget allouées au comptable du trésor

Les membres de l'assemblée décident d'attribuer au comptable du trésor l'indemnité de gestion relative à l'exercice 2013, à 80% du barème, soit 279,45 € et 45 € pour l'indemnité de budget.

Acquisition d'un tableau interactif

Suite à la demande de Madame la Directrice de l'école primaire, les élus syndicaux acceptent d'acquiescer un tableau interactif.

Le prix d'achat dudit tableau s'élève à 3.928,74 € T.T.C.

La coopérative scolaire versera au S.I.SCO.B.A.VI une participation de 1900 €.

Le solde, soit 2.028,74 € sera prélevé sur le compte « fournitures scolaires » de l'exercice 2013.

Demande de subvention du Tennis Club Ablutien

Dans le cadre du projet « Tennis Ecole », le Tennis Club Ablutien doit acheter un Kit Tennis dont le coût s'élève à 570 €.

Afin de financer cette acquisition, ledit Club propose de répartir ces frais entre le Club, la coopérative scolaire et le S.I.SCO.B.A.VI.

Après en avoir délibéré, le comité syndical décide d'allouer une subvention de 190 €.

Subvention de fonctionnement à l'Association des Parents d'Elèves

Il est décidé de verser une subvention de fonctionnement de 1.100 € à l'Association des Parents d'Elèves pour l'année 2013.



SYNDICAT INTERCOMMUNAL SCOLAIRE de Brugny Vaudancourt-Ablois-Vinay

COMPTE ADMINISTRATIF 2012

Dépenses et recettes réelles enregistrées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012 :

Dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général :	111.022,34 €
Frais de personnel (écoles et cantines) :	225.656,50 €
Subventions :	5.280,56 €
Intérêts des emprunts :	28.633,86 €

	370.593,26€

Recettes de fonctionnement

Produits des cantines-garderies :	101.206,37 €
Atténuation de charges	3.598,47 €
Participations des 3 communes :	353.505,28 €
Subvention :	212,12 €
Produits (location risograph à reverser)	27.748,00 €

	486.270,24 €

Dépenses d'investissement

Extension cantine (montant réglé en 2012) :	832,42 €
Matériel informatique (Ecole primaire) :	21.088,73 €
Travaux de chauffage à l'école maternelle (montant réglé en 2012) :	16.214,10 €
Travaux de mise en sécurité (Ecole maternelle) :	5.260,62 €
Mobilier (Ecole maternelle) :	725,98 €
Emprunts (part du capital et remboursement anticipé du prêt TVA) :	50.124,72 €

Recettes d'investissement

Reversement TVA :	1.087,31 €
Subventions	14.785,00 €



Le Saint-Martin

BAR - TABAC - EPICERIE - LOTO -
PRESSE - PMU

63 rue Julien Ducos
51530 Saint-Martin d'Ablois
Tél. : 03 26 51 64 88

ETAT CIVIL 2013

NAISSANCES :

LAMOTTE Rubby de LAMOTTE Nicolas et LEVEQUE Angeline
9 Janvier 2013 6, route de Montbayen

BOUGHABA Camilia de BOUGHABA Abdelouahid et AMEAD EL HAOUZI Mourada
7 mars 2013 30, rue Violaine

LEVAIRE Lucas de LEVAIRE Brice et LESAGE Estelle
10 avril 2013 25, rue du Tortillard

BONNEDAME Luka de BONNEDAME Bruno et BIENAIME Sylvie
7 mai 2013 36, rue des Meulières

ROUILLON-LETURGEZ Zoé de ROUILLON-LETURGEZ Anthony et REMY Gwenaëlle
30 mai 2013 8 bis, avenue Michel Destrez

HUSSON Bella de HUSSON Sylvain et LAUNAY Estelle
22 juillet 2013 16, avenue de Paris

CHMIELARSKI Tom de CHMIELARSKI Jérôme et CHEMIN Karine
20 octobre 2013 20, rue Marcel Soyeux

ESNAULT Gaspard de FRANCOIS Romain et ESNAULT Jessica
13 décembre 2013 7, rue de la Presle

MARIAGES :

SOUTHENY Frédéric et SKIBNIEWSKI Virginie, le 20 avril 2013

FACHINETTI Sébastien et VAXELAIRE Célia, le 18 mai 2013

LABROCHE Pascal et DENOLF Bernadette, le 20 juillet 2013

SERANT Emmanuel et AMARI Dominique, le 03 août 2013

SCHAUTERDEN Loïc et DERUYTER Valérie, le 31 août 2013

DECES :

SOUVERAIN Henri, le 3 février 2013 (transcription)

RINGUET veuve MOUSSE Yvette, le 10 février 2013 (transcription)

LOIR veuve COMMENIL Marcelle, le 25 février 2013

MOMENCEAU Patrick, le 15 mai 2013 (transcription)

DOUCE veuve MIRBEL Paulette, le 16 mai 2013 (transcription)

MARQUES José de Almeida, le 17 juin 2013

GONEL veuve TONNELIER Micheline, le 20 juin 2013

BILET veuve GIRY Simonne, le 7 août 2013

HENEAUX veuve LUCAS Josiane, le 5 septembre 2013

BUCZECK épouse FACHINETTI Jacqueline, le 1^{er} octobre 2013

PARIS Marie-Thérèse, le 9 octobre 2013

THIBAUT veuve REGNAULT Micheline, le 19 octobre 2013

DELAÎTRE veuve SAROT Huguette, le 14 octobre 2013 (transcription)

VAUTRELLE épouse LE BRUN Reine, le 18 octobre 2013 (transcription)

LEFEVRE veuve COLTAT Yvette, le 23 octobre 2013 (transcription)

LELIEVRE Daniel, le 1^{er} novembre 2013

GALOTEAU veuve MOUSSE Monique, le 8 novembre 2013

GARNIER veuve HUSS Monique, le 10 novembre 2013 (transcription)

BOONAERT veuve MILVILLE Jeannine, le 3 décembre 2013

MACLIN veuve DUVAT Huguette, le 8 décembre 2013

DELIGNY Serge, le 22 novembre 2013 (transcription)

RAYMOND PICQUOT : UN ABLUTIEN à L'HONNEUR :

Depuis son plus jeune âge : passion et de dévouement pour le sport : voilà ce qui caractérise Raymond PICQUOT.

Bien connu sur tous les terrains de la ligue Champagne-Ardenne et du District de la Marne, c'est en 1965 qu'il commence sa carrière dans l'arbitrage.

Multi médaillé d'or, d'argent et de bronze au sein de la Fédération Française de Football, de la Ligue Champagne-Ardenne, de Jeunesse et Sports.

La médaille d'or Jeunesse et Sports qui lui a été remise lors de la promotion 2013 est la juste récompense pour toutes les années consacrées au football et à l'arbitrage, en particulier dans les commissions d'arbitrage, la formation des arbitres, les cours d'arbitrage, au Comité Directeur du District de la Marne, à l'Union nationale des arbitres de France, et au sein de son Amicale sparnacienne.

Présent à cette cérémonie, Jackie BARROIS a souligné la disponibilité de Raymond PICQUOT pour avoir notamment formé des jeunes à l'arbitrage.



Grain de Beauté

Épilations
Solarium (LVA)
Soin visage
Soin du corps
Maquillage
Produits Décléor

Muriel et Annie vous accueillent du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 17h. Fermeture le mercredi.

9 pl. du G^{al} de Gaulle - 51530 St Martin d'Ablois
Tél : 03 26 51 60 98
institutgraindebeaute@orange.fr

M. et Mme Serant
Boulangerie-Pâtisserie
51530 Saint Martin d'Ablois

03 26 59 94 30

6h00 - 13h00
16h00 - 19h30
Fermeture le Dimanche
après-midi et le Lundi

LE FOUR A MARJO
Pizza au feu de bois - Tél. : 06 86 52 97 64

A emporter dans votre village dès 17h00

Lundi ⇒ LE BREUIL
Mardi ⇒
Mercredi ⇒ VERTUS (BD Paul Goerg)
Jeudi ⇒ ST MARTIN D'ABLOIS
Vendredi ⇒ Fère Champenoise
Samedi ⇒ PASSY-GRIGNY
Dimanche ⇒ PORT A BINSON (Place à Port)

03.26.51.14.41

SARL ZUNIG - STERNAK
BOUCHERIE-CHARCUTERIE

DU BOEUF AU COCHON

64RUE JULIEN DUCOS
SAINT-MARTIN D ABLOIS
51530

Avenir taxi
06 28 79 91 20

TOUS DÉPLACEMENTS
- Professionnels, Privés
- Transport malades assis conventionné
(N° 51 2 59242 9)

TAXI COLIS & Documents
- Banques
- Administratifs
- Privés

Commune de stationnement, Mareuil-le-Port
Siège social, Saint-Martin d'Ablois

SIRET 501 769 268 00018
Code APE - NAF 602E

YAN METEYER
EPERNAY / SAINT MARTIN D'ABLOIS
06.70.60.10.13

METELEC

metelec@orange.fr

Electricité, Chauffage
Domotique, Ventilation

Cuisine Traditionnelle Menus & Carte

Salle Banquet + 50 personnes

LES TROIS MEULES
RESTAURANT - BAR - TRAITEUR
RECEPTION DE BUS 20 à 22h30

Auberge du Savolon

Facilité de parking
Le restaurant est ouvert tous les midis
Ferme le dimanche soir et le lundi

Tel : 03 26 59 90 22
66, rue Julien Ducos

ST MARTIN D'ABLOIS

AVIS DE RECHERCHE ANNEE 1962



Quelques années plus tard.....



1^{er} Rang : Alain JAMART – Monsieur THIEBAULT
Manuel (instituteur) – Lionel BONNARD – Patrick
BENARD – Christophe DIDIER – Claude FONTAINE
2^{ème} Rang : Alain CEZ – Gérard JOBERT – Joël CELLIER
– Christian BACART-



UNION
SPORTIVE
SAINT
MARTIN
D'ABLOIS
Président :
Christophe
POMMERA



HAND-BALL
Président :
Christophe
LEJEUNE



KARATE
CLUB
ABLUTIEN
Président :
Pascal
SOURDET



**ATELIER
DESSIN &
PEINTURE**
Présidente :
Elizabeth
MARQUES



**FETE
PATRONALE :
LA
RONDELLE**
Commission des
Fêtes :
Responsable :
Claudette
JOFFRE



**ORPAILLEURS
DE CHAMPAGNE**
Présidente :
Emmanuelle
BONNAIRE

19 Juillet 2013 initiation à l'orpillage



28 Août :
Célébration de la
libération de la
Commune
Anciens
Combattants -
Président :
Bernard JOFFRE



11 NOVEMBRE :
Lecture du message
ministériel par
Alexandre
FLORENTIN –
Valentin BARROIS
– Enzo RENOULT
– Lou
CARPENTIER



SAINT
MARTIN
JUMELAGE
La délégation
ablutienne est
reçue à
AVESSAC
Président : Yves
DELIGNY



Célébration de la
Confrérie
Ablutienne de la
Saint Vincent –
Président :
Nicolas DIDIER



Remise des diplômes
pour les participants au
Téléthon organisée par
A.B.C.D
Présidente : Christiane
CLEMENT



Le Marché de
NOËL
D'A.B.C.D



Loto de
L'ASSOCIATION des
PARENTS
D'ELEVES
Présidente : Carole
LEBLOND



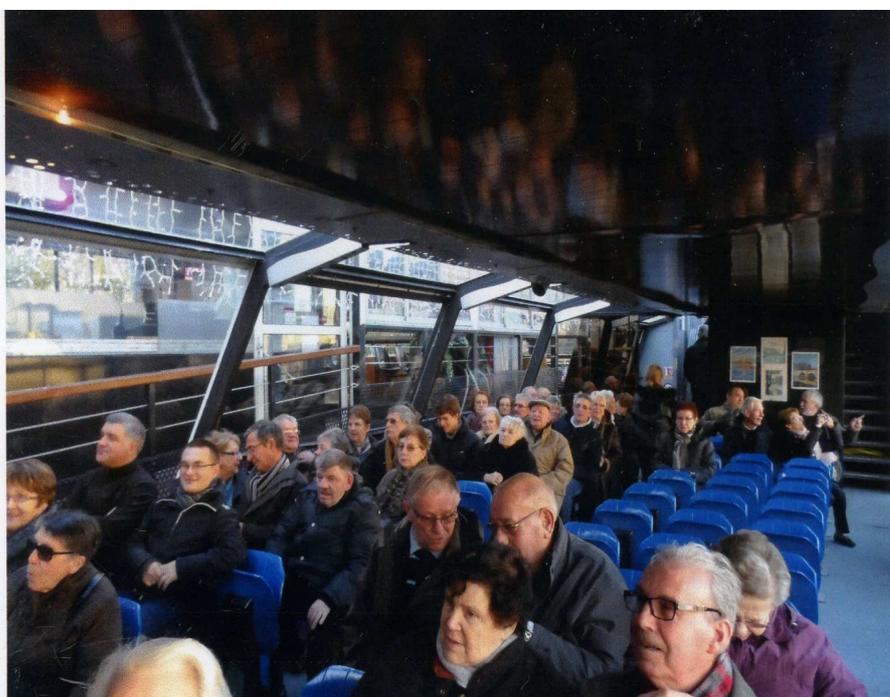
TENNIS
ABLUTIEN
Président : Jean-
Luc POCHE
Tournoi
intérieur
Les finalistes
femmes



Les finalistes
hommes



Amicale des
Chasseurs de
SAINT MARTIN
D'ABLOIS –
Président : Patrick
MILLET



Club Loisirs et
Amitiés –
Président :
Mathieu
BOONEN – Sortie
à Paris sur la
SEINE



Le chemin des
crèches : exposition
réalisée par des
membres du Club
Loisirs et Amitiés :
Mathieu BOONEN-
Jackie BAN- Lucien
LEFEBVRE- Serge
GAGNOUX – Roger
DEBARGUE – Patrice
DELAPORTE - Patrice
SARAZIN – François
GROSSELIN –
Christian CARRE –
Jacky NICLET

HUSSON ELECTRICITE

Un artisan à votre service



**Rénovation, Antenne TNT & SAT
Alarme, Domotique
VMC Double flux, Dépannage**

NOUVEAU
Moins de pollution:
Déplacement 100%
électrique



Matériels sélectionnés

03 26 52 23 80



16 Avenue de Paris - 51530 ST MARTIN D'ABLOIS

www.husson-electricite.fr

St Détente

coiffeur mixte

73 rue Julien Ducos
51530 St Martin d'Ablois
03.26.53.71.40

sur rendez-vous uniquement

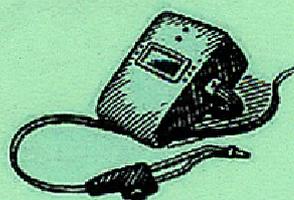


Maquill' Ongles

Styliste Ongulaire et Esthéticienne diplômée
à St Martin d'Ablois

Ongles en gel urv, Vernis semi permanent,
Maquillage, Rehaussement de cils,
Bijoux en gel

Candy : 06.77.28.58.28 www.maquill-ongles.fr



LIEBART METALLERIE

Serrurerie, métallerie,
mécano soudure,
Réparation de machines
agricoles

Tél. : 03 .26.59.92.97
Fax : 03.26.59.98.94

Domitique Liebart
14, rue des Meulères
51530 Saint-Martin d'Ablois



EIRL BEGEY CYRILLE

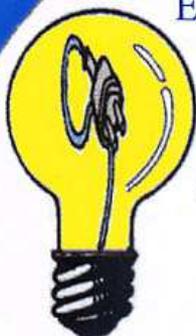
17 rue d'orch
51700 MAREUIL LE PORT

TEL: 0623919804 FAX : 0326514187

Plaquiste aménagement de combles
isolation et agencement pose de menuiserie
extérieur et intérieure

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE Frédéric FORGET

12 rue des Lambourgs
51530 St MARTIN D'ABLOIS



03 26 59 98 88
06 75 72 07 52

SIRET: 431 766 112 000 12

Le CORPS des SAPEURS POMPIERS

En 2013, les sapeurs-pompiers ablutiens sont intervenus 40 fois sur le territoire de la commune :

- Destructions d'insectes (Guêpes, frelons, etc ...)	13
- Secours aux personnes victimes d'un malaise sur la voie publique :	6
- Interventions lors d'un accident de la route :	5
- Secours aux personnes blessées : accident domestique ou de loisirs :	4
- Nettoyages voirie suite à inondation :	2
- Feux de cheminée :	1
- Divers :	9

CHANGEMENT de COMMANDEMENT au Corps de 1^{ère} intervention

Après une reprise en mains du corps des sapeurs-pompiers ablutiens, Gérard GREGOIRE, sapeur-pompier professionnel, a fait valoir ses droits à la retraite au 1^{er} janvier 2014.

Bonne retraite à Gérard, merci pour son dévouement et bienvenue à Yannick ROBEY, également sapeur-pompier professionnel qui dirige actuellement le C.P.I.



Pompiers volontaires de Saint Martin d'Ablois

L'activité des sapeurs-pompiers volontaires a repris depuis début 2012 dans notre beau village. Nous avons la chance d'être encadrés par des professionnels. Nous réalisons une manœuvre par mois pour nous entraîner. Faisant partie de la communauté de communes des deux vallées, nous rencontrons aussi nos collègues des autres villages une à deux fois par an dans le cadre d'une grosse manœuvre. En 2013, le corps s'est doté de bippers afin d'être plus efficace. Leur déclenchement est fait par le SDIS de la Marne quand vous appelez le 18. Nous sommes présents sur tous les types de sinistres en lien avec les pompiers professionnels, majoritairement pour du secours à personne, mais pas seulement. La chasse aux nids de guêpes qui reste une activité majeure en été, est proposée GRATUITEMENT aux Ablutiens. Il vous suffit d'appeler le chef de corps au 06.13.82.78.25 pour prendre un rendez-vous. Aujourd'hui, les sapeurs-pompiers volontaires ont besoin avant tout de bonne volonté car nous sommes de moins en moins nombreux en activité. Aussi, **le corps RECRUTE pour sa survie**. Vous avez au moins 18 ans, êtes une femme ou un homme, désirez en savoir plus sur notre activité ou voulez nous rejoindre, alors n'hésitez pas à appeler le chef de corps au 06.13.82.78.25. Plus nous serons nombreux et plus nous serons efficaces dans la protection des personnes et des biens, la vôtre et celle de vos biens !

L'ASSOCIATION NATURE et PATRIMOINE : A.N.P.A

Au cours de l'année 2013, l'A.N.P.A a poursuivi ses actions de mise en valeur du patrimoine de la commune.

Commencé en 2012, le nettoyage complet du lavoir sis au Parc du Sourdon touche à sa fin. La consolidation des bassins constituera la prochaine phase.

Un nouveau chantier a été ouvert : le lavoir du Pont de la Brèche dont la reconstruction est prévue dès le printemps prochain.

Nous avons inauguré fin juin, la restauration des fontaines de la rue de la Tuilerie et de la rue Marcel Soyeux, pour lesquelles nous renouvelons nos remerciements aux 45 donateurs qui ont apporté près de 40% du financement des travaux.

Une belle satisfaction pour l'association : les journées du Patrimoine, en septembre, ont connu un large succès avec une forte participation du public aux visites de l'église et de l'exposition sur l'ex-laiterie Pain- Jesson.

Un grand merci aux visiteurs et aux organisateurs de ce rendez- vous annuel.

L'association remercie tous les adhérents et bénévoles qui participent à ses activités ainsi que la municipalité pour son aide matérielle et financière.

Nous comptons sur le soutien de tous pour poursuivre nos actions au service de notre riche et beau patrimoine.

Bonne année 2014 à tous les Ablutiennes et Ablutiens.

Le Président de l'A.N.P.A : Serge GAGNOUX.



Préparation de la reconstruction du lavoir du Pont de la Brèche



Nettoyage du lavoir du Parc du Sourdon

L'ASSOCIATION des FAMILLES RURALES : A.F.R

Nos petits souvenirs de l'Été 2013

Tous les ans, notre association « Familles Rurales de Saint Martin d'Ablois » organise sur la commune, un centre de loisirs d'été en partenariat avec la mairie.

Le centre de loisirs marque le début des grandes vacances pour nos enfants.

Notre groupe de bénévoles est soucieux de constituer une équipe d'animation chaleureuse qui propose des sorties culturelles et sportives, tout au long des quatre semaines : sorties piscine, bowling, zoo, parc d'attractions, cinéma, visite de chocolaterie ... mais aussi de belles rencontres.....

Ainsi, nous tenons à remercier les associations : Nature et Patrimoine et les Orpailleurs de Champagne venues faire partager leur passion ainsi que Monsieur RAVAUX, Directeur des Jardins de Cybèle qui a accueilli nos enfants pour un après-midi intergénérationnel et une nuit sous les tentes après une soirée barbecue bien sympathique.

Afin d'élaborer un planning divertissant avec un tarif raisonnable pour les familles, notre association a besoin de fonds et donc organise trois événements majeurs : deux bourses aux vêtements et une brocante aux jouets, manifestations qui remportent chaque année, un grand succès.

Si l'envie vous guette, n'hésitez pas à nous rejoindre, afin de poursuivre nos actions pour les enfants des villages de Saint Martin d'Ablois, Brugny Vaudancourt et Vinay.

Les membres de l'association : Présidente :	Christelle BARROIS
Secrétaire :	Hervé GUEDRAT
Trésorière :	Estelle NIVELET.



PRINCIPALES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Résumées...

Séance du 14 février 2013

Travaux relatifs au transfert de l'agence postale communale et à l'extension du secrétariat de mairie

Suite à l'appel d'offres à la concurrence et après analyse des dossiers, les différents lots du marché sont attribués aux entreprises suivantes (montants T.T.C) :

- Démolition – Gros oeuvre : Entreprise CHELMAS, Cramant : 61.052,45 €
- Carrelage : Entreprise MARZIN PRO, Pierry : 11.179,51 €
- Menuiseries extérieures : Entreprise BRESSAN, Reims : 50.471,20 €
- Menuiseries intérieures : Entreprise BRESSAN, Reims : 8.544,52 €
- Plâtrerie, Isolation, Faux plafonds : SODAMA, Epernay : 20.586,74 €
- Electricité : PRIN SCHWARTZMANN, Magenta : 22.408,26 €
- Peinture, sol souple : COMPAGNONS SPARNACIENS : 15.619,33 €

Montant total du marché : 189.862 ,01 €

Rémunération des agents recenseurs

Le montant de la dotation forfaitaire versée à la commune est réparti comme ci-après :

- Agent du secteur n° 6 : 859 €
- Agent du secteur n° 7 : 868 €
- Agent du secteur n° 8 : 854 €

Subvention allouée au Team Racing Ablutien

Une subvention de 275 € est attribuée au Team Racing Ablutien dont deux pilotes participent à des épreuves de rallye automobile sous les couleurs des sponsors.

Il leur est demandé d'organiser une présentation de leur véhicule aux élèves de l'école primaire et de définir les règles de sécurité routière à observer.

Prise en charge des frais de formation aux fonctions de directeur d'un centre aéré

En prévision de l'organisation d'un centre aéré, il est décidé de régler les frais de formation au brevet d'aptitude aux fonctions de Directeur en accueil collectif de mineurs.

Les frais relatifs à ladite formation s'élèvent à 667 €.

Contrat d'architecte afférent à la mise en sécurité contre l'incendie des locaux actuels de la Mairie

Après instruction de la demande de permis de construire relative à l'extension du secrétariat de mairie, le Service départemental d'incendie et de secours demande de mettre en conformité par rapport aux normes de sécurité actuelles, les bâtiments rénovés et construits en 1990 – 1991.

Cette mise en conformité ne faisant pas partie du programme initial, le Maire est autorisé à signer le marché de maîtrise d'œuvre établi par le cabinet d'architecture A4, d'un montant de 3.946,80 € T.T.C.

Séance du 28 mars 2013

Plan de prévention des risques naturels « glissements de terrain »

Suite au refus émis le 6 décembre 2011 par le Conseil municipal et aux modifications apportées par les services de l'Etat, il est décidé d'émettre un avis favorable sur le Plan de prévention ainsi présenté.

Révision générale du Plan local d'urbanisme : choix du cabinet d'études

Après consultation et analyse des devis reçus, le Conseil municipal retient l'offre présentée par le cabinet d'études « Environnement Conseil ».

Le devis qui s'élève à 14.987,50 H.T soit 17.925,05 T.T.C sera adressé à la Direction départementale des territoires afin d'obtenir une subvention au titre de la dotation générale de décentralisation.

Séance du 11 avril 2013

Compte administratif 2012

Les principaux comptes sont présentés en page 3

Vote des impôts locaux.

Le Maire rappelle que les valeurs locatives foncières des taxes locales (TH, FB, FNB et CFE) sont majorées forfaitairement chaque année par la loi de finances.

Pour l'année 2013, lesdites valeurs sont majorées de 1,8 %.

Il est décidé de reconduire les taux votés en 2012 :

- Taxe d'habitation :	12,64 %	Produit attendu : 179.235 €
- Foncier bâti :	18,52 %	Produit attendu : 174.903 €
- Foncier non bâti :	14,91 %	Produit attendu : 18.816 €
-Contribution financière des entreprises :	10,62 %	Produit attendu : 13.349 €

La commune percevra donc 386.303 €, mais devra reverser 40.792 € au Fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR).

Budget primitif 2013

Le budget primitif 2013 est arrêté comme suit :

-Section de fonctionnement équilibrée à 1.055.391 € dont 98.542 € virés à la section d'investissement

-Section d'investissement équilibrée à 511.851 €.

Séance du 20 juin 2013

Désignation des délégués de la commune de Saint Martin d'Ablois au S.M.I.P.E.B.A

Le conseil municipal désigne pour siéger au sein du Syndicat mixte intercommunal de production d'eau de Brugny – Ablois, les délégués de la commune de Saint Martin d'Ablois :

Titulaires : Messieurs Jackie BARROIS, Frédéric SAURON

Suppléants : Messieurs Marcel LAUDET, Fabrice SOYEUX.

Demande de subvention présentée par l'Association des Familles Rurales

Après examen du budget prévisionnel du centre de loisirs organisé du 8 juillet au 2 août 2013, il est décidé d'allouer une subvention de 800 euros à l'Association des Familles Rurales.

Contrats d'avenir

Suite à une réunion relative aux emplois d'avenir, en présence de Monsieur le Sous-Préfet, des représentants de Pôle Emploi et de la Mission locale, le Maire propose de recruter un candidat pour effectuer des travaux de voirie et d'entretien des espaces verts.

La durée du contrat de travail est de un à trois ans et le soutien de l'Etat s'élève à 75 %.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de recruter deux agents sous contrat d'avenir à compter du 16 juillet 2013 pour une durée initiale d'un an.

La durée hebdomadaire de travail est fixée à 35 heures.

Travaux relatifs au transfert de l'agence postale communale et à l'extension du secrétariat de mairie

Afin d'assurer les missions de contrôle technique et de coordination, les membres du conseil municipal retiennent les offres suivantes :

- Mission de contrôle technique : DEKRA inspection : 3.928,86 €
- Mission de coordination S.P.S : A.R.D.E.C, Suizy le Franc : 1.242,05 €.

Par ailleurs, suite à la demande du bureau de contrôle technique, il est nécessaire de déposer des isolations thermiques polystyrène existantes.

L'avenant de l'entreprise CHELMAS soit 3.856,68 € T.T.C est accepté.

Révision du Plan local d'urbanisme

Le Maire présente et ouvre le débat sur le projet d'aménagement et de développement durable.

Le P.P.A.D.D définit dans le respect des objectifs et des principes énoncés aux articles L.110 et L.121.1, les orientations d'urbanisme et d'aménagement retenues par la commune, notamment en vue de favoriser le renouvellement urbain et de préserver la qualité architecturale et l'environnement.

Le conseil municipal décide de prendre en compte les résultats du débat pour l'établissement du dossier du Plan local d'urbanisme.

Séance du 18 juillet 2013

Horaires d'ouverture de l'agence postale communale

Le Maire rappelle aux membres de l'assemblée que la collecte du courrier départ était effectuée l'après-midi vers 15 heures 15, par un agent de la Poste qui possédait les clefs du bureau de poste, doit être dorénavant être assurée en présence de l'employée communale ou d'une autre personne.

L'agence postale communale étant fermée, chaque après-midi, du lundi au jeudi, une solution transitoire a été mise en place depuis le 17 juin 2013 afin que le courrier soit toujours collecté l'après-midi.

Cependant, le Maire indique qu'il faut instaurer une solution pérenne et propose donc de modifier les horaires d'ouverture de l'agence postale communale, comme suit :

- du lundi au jeudi : 9h30 – 11h 30 et 14h – 15h 30,
- le vendredi : 15h – 18h,
- le samedi : 9h – 12h.

Ces horaires permettraient à l'employée de l'agence postale communale d'assurer son service à la cantine scolaire.

Après en avoir délibéré, l'assemblée accepte ces modifications.

Aménagement du Parc du Sourdon

Suite aux réunions de la Commission municipale du Parc du Sourdon et des représentants de l'Association Nature et Patrimoine, le Maire précise que plusieurs projets d'aménagement ont été suggérés. Cependant, il ressort qu'il serait nécessaire de recueillir l'avis et les conseils d'un professionnel. Le Maire propose donc de recourir à une prestation de conseils et non à l'établissement détaillé d'une étude paysagère. Le conseil municipal décide de confier cette mission au cabinet METAMORPHOSE dont la prestation est évaluée à 2000 €.

Aire de jeux pour enfants

Le Maire rappelle que des crédits afférents à l'installation de deux aires de jeux pour enfants figurent au budget primitif.

En l'attente de la décision de la réalisation d'une aire de jeux au Parc du Sourdon, il serait souhaitable d'installer des jeux pour enfants dans le centre de Saint Martin Village.

Après examen de plusieurs emplacements, il est décidé de faire aménager une aire de jeux sur une partie de la plate-forme située près de l'entrée qui donne accès à la halle des sports.

Travaux Chemin des Lambourgs et Chemin de la Venchère

-Chemin des Lambourgs :

Afin de canaliser les eaux pluviales qui ruissellent depuis les vignes et s'écoulent le long du lotissement de l'allée des Vergers, le conseil municipal décide de procéder au remplacement des canalisations défectueuses.

-Chemin de la Venchère :

Modification d'un regard et d'une grille,

Coût total de ces travaux : 9945 € T.T.C.

Mobilier du secrétariat de mairie

Il sera installé dans la nouvelle pièce du secrétariat de mairie, un ensemble d'armoires rangement pour les archives les plus consultées.

Prix d'achat de ce mobilier : 2026 € T.T.C

Travaux de transfert de l'agence postale communale et d'extension du secrétariat de mairie

Afin d'améliorer la clarté de la salle d'attente et du bureau de l'agent d'accueil du secrétariat de mairie, il s'avère nécessaire de modifier la cloison modulaire.

L'avenant de l'entreprise BRESSAN relatif à ces travaux s'élève à 1937,52 € T.T.C

Séance du 29 août 2013

Composition du Conseil communautaire et répartition des sièges à compter de mars 2014

Considérant la proposition du conseil communautaire, le conseil municipal fixe le nombre de délégués et la répartition, tel qu'il s'appliquera après le renouvellement des conseils municipaux en mars 2014, comme suit :

- Communes de moins de 249 habitants : 2 délégués
- Communes comptant entre 250 et 799 habitants : 3 délégués
- Communes de plus de 800 habitants : 4 délégués.

Modification du temps de travail hebdomadaire de l'agent d'accueil à l'agence postale communale

Compte tenu des nouveaux horaires d'ouverture de l'agence postale communale à compter du 3 septembre 2013, le temps de travail hebdomadaire de l'agent d'accueil est fixé à 20 heures.

Prêt de l'association « Les Amis de nos Eglises »

Suite à la demande de subvention afférente à la restauration de plusieurs vitraux de l'église, formulée auprès de l'association « Les Amis de nos Eglises », le Maire indique que ladite association n'alloue plus de subvention mais propose d'accorder un prêt sans intérêts de 15.000 €.

Ce prêt qui est remboursable en quatre ans est versé au vu des factures acquittées et le premier remboursement intervient un an après le versement du prêt.

Le Conseil municipal décide de réaliser cette opération financière.

Charte des paysages du Champagne

Le Maire expose :

Les collectivités territoriales et la profession viti-vinicole regroupées au sein de l'association Paysages du Champagne ont engagé une démarche d'inscription au Patrimoine mondial de l'Unesco, afin de faire connaître la valeur universelle exceptionnelle du patrimoine culturel et naturel de la Champagne.

Cette volonté partagée de protection et de valorisation de la région viticole champenoise traduit la prise de conscience de l'importance du paysage et du patrimoine pour forger l'avenir du territoire. Elle s'inscrit dans une perspective visant à élargir l'appréhension patrimoniale, paysagère et environnementale au-delà des villes et centres bourgs sur les paysages constituant un écrin de qualité mais qui peut être fragilisé par les dynamiques socio-économiques en cours et à venir.

Conscients que la valeur universelle exceptionnelle portée par les Coteaux, Maisons et Caves de Champagne nécessite un engagement fédérateur à l'échelle de la région, la profession viti-vinicole et les organismes associés souhaitent accompagner cette démarche de reconnaissance en saisissant cette opportunité pour tendre vers un développement respectueux et durable de la zone d'engagement.

Désireux de promouvoir une politique de management territorial exemplaire, les acteurs de la gestion du territoire ont décidé de sceller cet engagement collectif dans une charte de gestion permettant le respect des valeurs promues par le projet d'inscription au Patrimoine mondial.

Au-delà d'une simple énumération de principes et de mise en adéquation des projets et actions avec les objectifs de valorisation et de protection de la candidature, cette charte s'accompagne de deux documents de conseils portant pour le premier sur les bonnes pratiques en termes de planification urbaine et pour le second sur les pratiques culturelles durables. Ces deux piliers garantiront un développement harmonieux et respectueux de la zone d'engagement.

Le conseil municipal,

-Vu le projet de Charte de gestion des Paysages du Champagne porté à sa connaissance,
-Considérant l'intérêt de la protection et la valorisation du patrimoine culturel et naturel des Paysages du Champagne visées dans les orientations de la Charte,

- Après en avoir délibéré, décide :

- d'approuver la Charte Paysages du Champagne,
- de s'engager dans le processus de gestion d'aménagement instauré dans la Charte Paysages du Champagne,
- de veiller à la compatibilité des politiques d'aménagement du territoire, environnementales et de développement économique, touristique et culturel avec les objectifs de la Charte Paysages du Champagne.

Travaux de transfert de l'agence postale communale et d'extension du secrétariat de mairie

Suite à l'aménagement du secrétariat 1, le carrelage existant nécessite des reprises et des compléments. Le coût de ces travaux supplémentaires s'élève à 591,90 € T.T.C

Plan d'aménagement de la forêt communale

Le maire précise que le plan d'aménagement de la forêt communale adopté en 1993 est arrivé à expiration. Il convient donc de se prononcer sur le projet d'aménagement de la forêt communale (2014- 2033) établi par l'Office national des forêts, en vertu de l'article L.143-1 du code forestier.

Après avoir entendu l'exposé dudit projet qui comprend :

- un ensemble d'analyses relatif à la forêt et à son environnement,
- la définition des objectifs assignés à cette forêt,
- un programme d'actions nécessaires ou souhaitables sur le moyen terme,

le conseil municipal émet un avis favorable au projet d'aménagement de la forêt communale de Saint Martin d'Ablois pour la période 2014- 2033.

Projet « Pays d'art et d'histoire »

Le Maire présente le dossier afférent au label « Pays d'art et d'histoire ».

Il précise que dans la logique de sa politique de protection et de valorisation du patrimoine, la ville d'Epernay est engagée depuis 2011 dans le projet de candidature « Ville d'art et d'histoire » pour pérenniser les efforts en matière de développement local en faisant du patrimoine un objet de cohésion sociale et un support aux projets territoriaux.

Au stade de cette démarche, l'Etat propose de présenter une candidature assise sur un territoire d'une taille critique plus importante que celui de la seule ville d'Epernay.

Aussi, la ville d'Epernay propose d'étendre le secteur aux communes environnantes et notamment à la commune de Saint Martin d'Ablois.

Au-delà d'une reconnaissance nationale, le label « Pays d'art et d'histoire » permettrait de renforcer l'attractivité de ce territoire tout en favorisant le développement culturel et l'émergence d'un tourisme de qualité.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'adhérer à ce projet.

Acquisition d'une armoire ignifugée

Afin de protéger efficacement les registres d'état civil, il est décidé d'acquérir une armoire ignifugée dont le coût s'élève à 2.284,96 € T.T.C

Arrêt du Plan local d'urbanisme

Suite aux diverses modalités prévues et respectées, le conseil municipal décide :

- d'arrêter le projet de PLU, tel qu'il est annexé à la présente délibération,
- de soumettre pour avis le projet de PLU aux personnes publiques associées ainsi qu'aux communes limitrophes et établissements publics de coopération intercommunale qui ont demandé à être consultés sur ce projet.

Aménagement du parking situé depuis l'intersection de la Place du Général de Gaulle avec la rue Julien Ducos jusqu'à l'agence postale communale

Après avoir examiné le projet d'aménagement du parking défini ci-dessus, l'assemblée accepte le devis présenté par l'entreprise T1 soit 2540,30 € T.T.C

Travaux en régie

Au cours de l'année 2013, les travaux en régie réalisés ont concerné les programmes suivants :

- Restauration des fontaines sises rue Marcel Soyeux et rue Violaine : 1.951,20 €
- Isolation du logement n° 1 à l'ancienne école mixte : 805,02 €
- Clôture au Parc du Sourdon et terrain à la Foulerie : 1.433,71 €
- Isolation du logement sis à l'ancien presbytère : 555,39 €

Soit l'achat de fournitures et de services pour un montant de 4.745,32 € qu'il convient de transférer de la section de fonctionnement à la section d'investissement.

Séance du 12 décembre 2013

Acquisition d'un semoir à sel

Suite à l'usure du semoir à sel et après étude de plusieurs devis, le conseil municipal accepte celui présenté par les établissements RAVILLON, soit 1.662,44 € TTC.

Achat d'espaliers

Deux espaliers de dix-sept barreaux seront installés à la halle des sports.
Coût de ce matériel : 720 € T.T.C

Pose d'une rampe devant la mairie et l'agence postale communale

Afin d'assurer la sécurité des usagers, il est décidé de faire installer une rampe devant la mairie et l'agence postale communale.

Les travaux de fabrication et de pose sont confiés à l'entreprise LIEBART.

Montant de cet investissement : 1.280 € T.T.C

Plantations

Suite à la construction de trottoirs sur une partie de l'avenue de Paris au Sourdon, une haie basse sera installée sur l'emplacement réservé à cet effet.

Par ailleurs, un conifère sera planté près du columbarium.

Montant de ces plantations : 750 € T.T.C

Attribution de subventions pour l'année 2013

Amicale des Sapeurs-pompiers :	870 €
(auxquels s'ajoutent 1.630,29 € versés directement aux sapeurs-pompiers abluviens par la C.C.2.V. Ensuite les sapeurs-pompiers renoncent à ce versement et en font bénéficier leur association)	
Union sportive Saint Martin d'Ablois (football) :	2100 €
Association d'aide à domicile en milieu rural (A.D.M.R)	1.900 €
Club Loisirs et Amitiés :	1.190 €
A.B.C.D :	820 €
Association des anciens combattants :	820 €
Tennis club ablutien :	820 €
Association Nature et Patrimoine :	820 €
Association Sports et Loisirs (ASLA):	820 €
Karaté club ablutien :	820 €
Atelier Dessin et Peinture :	600 €
Saint Martin d'Ablois Hand Ball :	550 €
Saint Martin Jumelage :	400 €
Association des orpailleurs de Champagne :	250 €

DEPHI

4 allée de la côte des Blancs
Parc d'activités Terres rouges
BP 20169 - 51025 Epernay Cedex
Tél : 03 26 54 40 50
Fax : 03 26 55 67 81



Assurances JACQUET

ASSURANCES TOUTES BRANCHES
CONTRATS COMPÉTITIFS : AUTOMOBILE, MOTO...

1 rue Jean Valentin
B.P 107 51204 EPERNAY Cedex
TEL. 03 26 54 38 22 - FAX. 03 26 54 61 80
e-mail : epernay-paul-chandon@gan.fr

N'hésitez pas à demander nos tarifs

Imprimé en Mairie de Saint Martin d'Ablois
Responsable de la Publication : Jackie BARROIS